



# Bonne année 2017



# Le Marquetton



# Édito du Maire

Marquettoules, Marquettoules,

En ce début du mois de Janvier 2017, je vous présente en mon nom et en celui du Conseil Municipal tous nos vœux de bonheur, de santé, de réussite à vous-même ainsi qu'à tous vos proches pour cette nouvelle année.

Votre Maire,  
Jean-Marie TONDEUR



## SOMMAIRE

Vie Municipale et Associative D'Octobre 2016	3-4-5-6
Vie Municipale et Associative De Novembre 2016	7-8
Vie Municipale et Associative De Décembre 2016	9-10-11 -12-13
Vœux à Monsieur le Maire	14-15-16
État Civil	17-18
Annonces/Infos	18-19
À vos agendas (Manifestations diverses pour le prochain trimestre)	20

Le Marquetton : journal municipal  
trimestriel d'informations

Directeur de publication :  
Jean-Marie TONDEUR

Rédacteur (s) :  
Membres de la Commission  
Communication

Tirage : 800 exemplaires

Impression : Visuel Concept

Meilleurs  
VOËUX 2017



# OCTOBRE

Samedi 1<sup>er</sup> Octobre 2016 :  
Plus de 400 pizzas confectionnées par les membres bénévoles de  
l'association « M.T.L.C. ».  
Merci à toutes les personnes qui sont intervenues  
pour la réussite de cette journée.



Dimanche 09 Octobre 2016 :  
L'association des anciens combattants, présidée par Monsieur Roger Valansomme, a organisé la « Journée des Cadres ». 36 sections étaient présentes. Après une réunion pour faire le bilan, les membres se sont réunis pour procéder au dépôt de gerbes face à la stèle en présence de Madame Isabelle Zawieja Denizon, Conseillère Départementale, Madame Sophie Granato, Conseillère Régionale et d'élus du Conseil Municipal. Monsieur le Maire, excusé, étant pris par une autre cérémonie.





Dimanche 09 Octobre 2016 :  
Repas des Aînés



Un record cette année : la Municipalité a accueilli 138 convives dans la Salle Jean Lefebvre pour le repas offert aux Marquettonnes et Marquettons âgés de 60 ans et plus. Merci d'être de plus en plus nombreux à venir partager ce moment que nous espérons agréable.

Mise à l'honneur des doyens de l'assemblée : Madame Charlotte ROMAN et Monsieur François HULOT, entourés de Madame Sophie GRANATO, Madame Isabelle ZAWIEJA DENIZON, Monsieur Jean-Marie TONDEUR et des membres du Conseil Municipal. Madame Anne-Lise DUFOUR TONINI, Député, est venue saluer les invités dans l'après-midi.



Nos remerciements à Monsieur Olivier BARBOTIN et son équipe pour le repas et à Monsieur Frédéric WUILBEAUX pour l'animation.

Rendez-vous le  
Dimanche 15 Octobre  
2017 !!!



# C'était Halloween

le Vendredi 14 Octobre 2016 aux TAP



Quelques  
maternelles !!!

Jeux  
extérieurs  
lors de la  
kermesse



Les garçons  
opposés aux  
filles

Les plus  
grandes !!!





Pour remercier les enfants qui ont participé aux réunions de préparation et aux soirées foot, une sortie « Bowling » s'est déroulée le Samedi 22 Octobre 2016 pour « La Jeunesse Marquettone ».



### « Bernard Lefebvre remporte le challenge inter sociétaire 2016 »

**Le 29 Octobre 2016** : Depuis sa création, le club de pétanque, présidé par Monsieur Cathy Roger organise un challenge réservé à ses adhérents. L'année 2016 s'est soldée par des rencontres étalées sur 14 samedis. Le classement final et la remise des récompenses ont consacré pour la troisième année consécutive Monsieur Bernard Lefebvre, un habitué des premiers prix de pétanque.

Le classement :

- 1) Bernard Lefebvre
- 2) Arnaud Vanesse
- 3) Dylan Meresse
- 4) Pascal Dujardin
- 5) Richard Dudzinsky
- 6) Serge Debruyne
- 7) Cathy Roger
- 8) Abel Saint-Pé
- 9) Didier Marissiaux
- 10) Jérôme Meresse
- 11) Yannick Jochimski
- 12) Anthony Bourlard
- 13) René Blin
- 14) Michel Poulain



- 15) Serge Dufour, 16) Jean-Michel Lesne, 17) Éric Renaut, 18) Marian Jarosz, 19) Joseph Pinson,
- 20) Patrick Sénéchal, 21) Frédéric Sacier, 22) Claude Baranski, 23) Anthony Dufour, 24) Joël Barbotin,
- 25) Nordine El Kabir, 26) Émeric Humez.



# NOVEMBRE



Lundi 07 Novembre 2016 :  
Élection du Conseil  
Municipal des Jeunes

Sept élèves de la classe de CM2 de Madame PLANCHON se sont présentés. Après avoir voté, ont été élu(e)s ; Maire : Emma ROYER, Adjoint(s) : Manon MÉRIAUX, Lucy TRINQUART et Alexandre RINGUET.

Accompagné de Madame VERBEKE, Monsieur le Maire a procédé officiellement à la remise des écharpes de notre Conseil Municipal des Jeunes le Vendredi 11 Novembre 2016 avant le défilé.



L'hommage a été rendu le Vendredi 11 Novembre 2016.

Après un cortège mené par l'harmonie communale « Les Amis Réunis », les discours de nos

tous jeunes élus et de Monsieur le Maire ont été largement applaudis pour le devoir de mémoire.







Beau succès pour le loto organisé par « M.T.L.C. » le Vendredi 11 Novembre 2016 après-midi dans la joie et la bonne humeur. Merci à tous les participants et félicitations aux gagnants.



Célébration ce Dimanche 27 Novembre 2016 en l'église Saint-Martin de Marquette-en-Ostrevant, accompagnée de l'harmonie municipale « Les Amis Réunis » pour honorer Sainte-Cécile.





# DÉCEMBRE



En ce début Décembre, nos écoles se sont mobilisées pour le Téléthon.

\*Participation communale : 231€

\*Participation des écoles : 296€

**Total : 527€ reversés à l'AMF Téléthon.**

Merci à nos écoliers d'être sensibilisés pour cette cause nationale. Merci à Monsieur le Maire, aux parents d'élèves et enseignants.

## Actions de solidarité menées par nos élèves



### Banques Alimentaires

#### Banque alimentaire et Solidarité

La participation à l'opération « La Banque Alimentaire » a permis aux enfants de travailler sur les enjeux de la solidarité, d'approfondir leur réflexion sur ce thème et de les inciter à l'action.

**→ 170 kg de nourriture ont été récupérés par l'école.**

Les compétences sociales et civiques travaillées en classe prennent tout leur sens au travers ces actions.

*« Apprendre à vivre ensemble implique nécessairement une pratique qui favorise, outre l'acquisition de connaissances simples, l'adoption de comportements respectueux des autres et la prise de conscience des valeurs civiques. »*

*C'est « l'occasion de réfléchir aux nécessaires solidarités qui s'imposent aux enfants comme aux adultes. »*



La participation à la banque alimentaire permet aussi de faire des liens sur la solidarité à l'école.

A l'école, être solidaire c'est aider celui qui a des difficultés ou travailler en groupe pour apprendre ensemble. Pour beaucoup, être solidaire c'est aussi se protéger les uns les autres, par exemple dans la cour de récréation où les rapports de force trouvent libre cours.

Les enfants se sentent davantage concernés.

Mme Verbeke





Comme tous les ans,  
Saint-Nicolas était sur  
notre commune en ce  
Dimanche 04 Décembre  
2016 à la grande  
satisfaction des enfants.

Ce marché de St Nicolas  
fut un bon moment de  
convivialité pour nos  
habitants et exposants.

L'association M.T.L.C.  
fut très généreuse  
envers les enfants des  
écoles en leur offrant un  
bon d'achat d'une valeur  
de 15€00 pour leur Noël.

## Marché de Saint-Nicolas organisé par M.T.L.C.



Le Mardi 06 Décembre  
2016, c'est accompagné  
de Monsieur le Maire  
et des élus que Saint-  
Nicolas a rendu visite  
aux enfants des  
écoles pour leur  
remettre quelques  
friandises, offertes  
par la Municipalité, en  
l'honneur de sa fête.







Mercredi 07 Décembre 2016 : L'Assemblée Générale de l'association des anciens combattants, présidée par Monsieur Roger Valansomme, s'est déroulée dans un air de fête avec la remise de colis de fin d'année aux adhérents.

L'année 2016 se termine bien pour la Roue Marquettonne. Au niveau recrutement, l'association passe de 15 à 22 adhérents, ce qui prouve que le groupe est apprécié par des amoureux de la petite reine. Après le petit mot du président, Michel Delattre, le trésorier a soulevé différents points du budget qui reste équilibré pour l'année à venir.

### Assemblée Générale de la Roue Marquettonne le Vendredi 09 Décembre 2016



Vendredi 09 Décembre 2016, c'est au complexe sportif de Lieu-Saint-Amand que s'est déroulée l'élection de Miss Prestige Artois Cambrésis qui représentera notre région le 14 Janvier 2017 à Bordeaux. 20 candidates se sont présentées dont 2 jeunes Marquettonnes (Lucie Nivalle et Tiffany Poulain).



9 écharpes ont été attribuées dont celle de « Miss Balnéaire 2016 » à Lucie.

Malheureusement, Tiffany n'a pas reçu de titre mais nous l'encourageons à poursuivre dans cette aventure. Pour Lucie, sa récompense la propulse directement en régional pour l'année prochaine. Souvenons-nous, c'est Émilie Secret qui avait été élue Miss Prestige National 2016. Nous souhaitons donc à Lucie de suivre un joli parcours comme celui d'Émilie.







Samedi 10  
Décembre  
2016 :

Lors de  
l'assemblée  
générale de la  
Pétanque  
Marquettonne,  
le bureau a été  
renouvelé pour  
leur prochaine  
saison.

Suite au départ du président, Monsieur Daniel Legros et de la trésorière, son épouse, une assemblée générale de l'harmonie « Les Amis Réunis » s'est tenue le Dimanche 11 Décembre 2016.



Le nouveau bureau se compose désormais ainsi :

Présidente : Marie Dolet ; Vice-présidents : Christian Garin et Hervé Lefebvre

Secrétaire : Maryvonne Lefebvre ; Trésorière : Chantal Robas ; Chefs : Henri Dufour et Jean-Paul Loirs

Vendredi 16 Décembre 2016 :  
Quelle joie pour tous les enfants des  
écoles de Marquette-en-Ostrevant  
de recevoir des mains de Père Noël  
et de quelques élus les chocolats de  
Noël offerts par la Municipalité...







...L'après-midi, pour le Noël des TAP : activités manuelles et chant pour les maternelles...

... et pour les plus grands « Vendredi tout est permis » avec le décor penché.



Au tour des personnes « un peu plus âgées », le Samedi 17 Décembre 2016, de recevoir de la part de la Municipalité leur « cadeau » de fin d'année. Il est de tradition de leur offrir un colis festif pour agrémenter les fêtes en espérant que ce geste leur fasse plaisir.

*Dernière semaine de l'année 2016, du Lundi 26 au Vendredi 30 Décembre :  
Distribution par les élus des calendriers 2017*

À ce sujet : depuis ces deux dernières années, il a été distribué à chaque foyer de notre commune un calendrier pour l'année en cours remplaçant l'agenda. Du fait de la redondance, chaque Marquettonne et / ou Marquetton est susceptible de suggérer un avis et d'en faire part en Mairie ou par le biais du site internet de la commune pour un éventuel retour au projet initial de l'agenda.

Votre appréciation sera prise en compte pour les années à venir afin de répondre à votre souhait.  
Merci,

Très bonne année 2017.

L'équipe de communication.



# Cérémonie des Vœux Samedi 07 Janvier 2017

# JANVIER

## Discours de Monsieur le Maire

Madame le Député - Maire, Madame la Conseillère Régionale, Madame la Conseillère Départementale, Monsieur Albert DESPRES, Conseiller Général honoraire, Messieurs les Maires, Monsieur le Président du S.I.A.V.E.D, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les membres du C.C.A.S, Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Bouchain, Madame la Directrice des Ecoles et le corps enseignant, Monsieur le Directeur de la maison de retraite, Mesdames et Messieurs les responsables associatifs, Mesdames, Messieurs,

Avec toute l'équipe municipale, je suis heureux de vous accueillir pour les vœux de la Ville. Ils sont une occasion particulière de nous réunir, habitants, élus, agents municipaux et partenaires... et c'est toujours un très grand plaisir de vous retrouver pour ce moment que nous voulons chaleureux et convivial.

Merci Claude pour ton intervention comme toujours très claire, courte et concise.

Merci pour tes bons vœux, ceux du Conseil Municipal et du personnel communal qui me vont droit au cœur.

Merci également à Grégory LEROUGE pour l'excellent travail réalisé pour le montage de ce diaporama qui relate par l'image les faits marquants de l'année écoulée.

Avant de commencer mon propos, je voudrais mettre à l'honneur les membres du Conseil Municipal d'enfants, élus par leurs camarades de la classe de CM2, qui ont accepté de présenter successivement les orateurs de cette manifestation. Il s'agit de Emma ROYER, Maire, Manon MERIAUX, Lucy TRINQUART et Alexandre RINGUET, tous trois Adjoints.

Je les remercie tous les quatre pour leur participation et le courage dont ils font preuve tant il n'est pas évident de prendre la parole devant une assemblée aussi nombreuse.

Pour commencer, je tiens à vous souhaiter à vous-même et à vos proches, des vœux de bonheur et de santé, des vœux de réussite pour 2017.

Certains d'entre vous ou vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude, à tous ceux-là, j'adresse un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

La cérémonie des vœux c'est aussi un moment privilégié qui permet à notre communauté villageoise de se rassembler et de se retrouver dans la convivialité.

En cette longue période difficile que nous traversons, la commune, cellule élémentaire de notre démocratie, demeure l'institution la plus respectée des français car le contact entre les élus et les citoyens est direct, sans artifice ou intermédiaire, au plus près des préoccupations de chacun dans sa vie de tous les jours.

C'est aussi le moment de remercier ceux qui travaillent autour de moi.

Tout d'abord l'ensemble des personnels des services municipaux pour leur travail efficace au service de la commune.

L'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal et tout particulièrement les adjoints et les conseillers délégués qui, chacun dans leur domaine de compétence et de délégation, m'apportent un grand soutien et contribuent ensemble à l'efficacité de l'action municipale.

Je souhaite également remercier les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année, les représentants des associations locales qui contribuent au travers des activités associatives à la dynamique communale.

Suite à la signature du protocole établissant le dispositif de participation citoyenne le 15 juin 2016, 26 citoyens se sont portés volontaires pour assurer les fonctions de référent de quartier. Je salue leur engagement qui va permettre, on l'espère, une amélioration de la situation sur nos communes, renforcer le lien social entre nos concitoyens, en combattant l'individualisme et tout en développant l'entraide et le soutien aux personnes vulnérables. Je remercie la Gendarmerie pour la mise en place de ce dispositif en particulier l'Adjudant Benjamin Philippot qui est notre référent. Je remercie également les forces de l'ordre qui interviennent avec efficacité sur notre commune.



Dans son propos, Claude BARANSKI vous a énuméré toute une liste de réalisations et d'actions destinées à améliorer le bien être des administrés.

Parallèlement, nous poursuivons le développement démographique, 2016 aura vu la construction de 9 logements à la Résidence « Les Chauffours ».

La deuxième tranche du Domaine des Bûchons commencera cette année. Il s'agit d'un projet de construction de six lots libres, côté rue Emile Zola et cinq logements locatifs, dans la prolongation du Domaines des Bûchons. Ces travaux recevront un commencement d'exécution dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2017. Ces nouveaux logements viennent s'ajouter aux dix déjà réalisés.

La construction du béguinage dans la rue Jean-Baptiste Canonne commencera dès ce mois de janvier. Il comptera 10 logements pour personnes âgées et personnes à mobilité réduite.

Avec la réalisation de ces projets, nous voilà certains de conforter la population communale pour les années à venir. C'était l'objectif que nous nous étions fixés et il sera donc respecté.

Ces programmes de constructions sont nécessaires au rajeunissement et à la vitalité de notre commune, ils se font de manière maîtrisée tout en assurant son équilibre. De 1500 habitants en 2001, nous sommes aujourd'hui à 1827.

Ce développement démographique doit donc s'accompagner de services à la population et d'équipements publics adaptés.

Dans ce dernier registre, 2016 fut aussi une année charnière dans la recherche des financements pour la construction du nouveau groupe scolaire. Ce projet de 3 125 176 € H.T., honoraires d'architectes et d'étude compris, ne peut pas être réalisé sans les soutiens financiers extérieurs. Nous savions que cela ne serait pas facile compte tenu de la conjoncture et des restrictions budgétaires imposées à tous les niveaux. Toutes les pistes ont été exploitées, malgré tout, les aides escomptées n'ont pas été à la hauteur de nos attentes.

Dans le souci de préserver l'intégrité budgétaire et en attendant d'une meilleure conjoncture, la raison nous a conduits à différer la construction du restaurant scolaire dont le coût à lui seul représente 423 360 € H.T. Il ne s'agit pas d'abandonner cette option mais bien de la reporter à une échéance ultérieure.

L'année 2017 sera donc principalement consacrée aux travaux de ce beau projet qui nous tient tant à cœur.

Je ne reviendrai pas sur la complexité de ce dossier et les méandres administratifs traversés tant il a fait couler d'encre mais nous avons enfin la satisfaction de le voir aboutir. Nous voilà maintenant parti pour un chantier qui durera environ 18 mois.

Je tiens à rappeler que le préfinancement de cette opération est assuré en partie :

- par l'État, au titre de Fonds de Soutien à l'Investissement Local, à hauteur de 332 483 €,
- par le Département du Nord, à hauteur de 300 000 €,
- par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, à hauteur de 300 000 €,
- par Madame le Député-Maire, Anne-Lise DUFOR, au titre de la réserve parlementaire, à hauteur de 10 000 €.

Comme vous l'avez compris, notre détermination et notre enthousiasme restent entiers.

En effet, dans un contexte économique très fragilisé, l'investissement des collectivités territoriales demeure essentiel, nos projets s'inscrivent donc dans cet objectif dans la mesure de nos moyens et sans compromettre l'avenir de nos finances.

Finances sur lesquelles nous restons bien entendu très vigilants compte tenu des incertitudes de l'avenir.

Dans ce contexte difficile, le rôle des élus locaux est de rester vigilant à tout ce qui pourrait porter atteinte au fonctionnement de nos institutions et plus particulièrement à celles qui concernent les échelons de proximité.

Je pense notamment à la réorganisation des services postaux. En effet, La Poste envisage la fermeture du bureau de poste de Marquette-en-Ostrevant.

La solution de la création d'une agence postale communale s'est avérée la plus intéressante pour offrir aux administrés les services postaux les plus étendus possibles, au détriment de la solution du relais postal chez un commerçant, couvrant moins de services.

La Poste a proposé à la commune une convention de partenariat et le maintien de cette structure sous la forme d'une Agence Postale Communale, que le conseil municipal a validé.



Des travaux d'aménagement du bâtiment seront nécessaires préalablement à l'ouverture de l'agence postale. Les horaires d'ouverture et le service restent inchangés.

Un agent communal titulaire sera donc affecté à l'agence postale communale pour assurer les fonctions. Il s'agit de Grégory LEROUGE qui a accepté de remplir ses fonctions, à mi-temps. Au nom du conseil municipal, je le remercie.

La Poste s'engage, en contrepartie, à verser à la commune une participation mensuelle de 1000 € pour couvrir les charges salariales et de fonctionnement du bâtiment, 3 000 € pour l'installation de l'Agence Postale Communale et jusqu'à 15 000 € pour participation aux travaux.

En effet, tout comme nous, la CAPH subit la baisse des ressources provenant de l'État, dans le cadre du plan de redressement des finances publiques. Par conséquent, la CAPH a été dans l'obligation de se désengager de certaines actions, tel que le financement de la rémunération des animateurs des Espaces Numériques de Proximité. Cette contrainte nous a obligés à revoir le poste de travail de notre animateur Grégory.

Voilà résumé en quelques mots, le bilan des réalisations de l'année écoulée et l'action communale mise en chantier.

Enfin, il m'importe de rappeler que rien ne serait possible et rien ne sera possible sans le soutien que m'apportent l'équipe municipale, Adjoints et Conseillers. Je sais que je peux compter sur eux, chaque jour, à chaque instant.

Je tiens à les remercier pour leur implication et leur engagement.

J'adresse également mes remerciements au personnel communal, qui, chacun dans sa partie, service technique, service administratif, service périscolaire et service jeunesse remplit les tâches qui lui sont confiées avec sérieux et dévouement dans le souci du meilleur service apporté au public.

Je n'oublie pas non plus notre directrice d'école et nos enseignants dont la noble mission est de donner à nos enfants les bases d'une instruction et d'une éducation sans lesquelles ils ne sauraient devenir des adultes responsables.

Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations.

La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif. Et on constate ce même état d'esprit de service à la population chez celles et ceux qui les font vivre.

Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidents, les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune.

Il peut paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitudes d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite et pourtant, c'est sans doute au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur, garant de bonheur individuel.

Les années 2015 et 2016 auront été terribles, sur le plan humain. La barbarie s'est répandue avec le terrorisme, dans notre pays. Notre État est Republicain, notre devise est Liberté Égalité Fraternité, ajoutons y Laïcité. C'est un bien commun acquis de haute lutte par les générations qui nous ont précédées. Chacun est libre de ses convictions, politiques ou religieuses, nous sommes un ensemble, fait de diversité, qui est cohérent, complémentaire et indivisible. Les réactions aux terribles attentats terroristes, ont montré une réelle unité Nationale. Chacun de nous porte une responsabilité, dans le bien vivre ensemble, de notre belle et très ancienne démocratie. Nous devons la défendre ardemment, nous devons la faire vivre, nous devons participer à sa pérennité. En cela, notre devoir essentiel est de voter à toutes les élections, pour que la légitimité de nos élus soit incontestable, et que notre pays reste un état de droit. Je vous appelle à voter aux élections présidentielles et législatives qui auront lieu en 2017.

Ayons une pensée pour toutes les victimes et familles des attentats de ces deux dernières années. Nous ne les oublions pas.

Que 2017 soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches, et aussi pour notre commune.

Bonne année 2017 !

Retrouvez les discours de Monsieur Claude BARANSKI, 1<sup>er</sup> Adjoint et de Monsieur le Maire sur notre site internet [www.marquette-en-ostrevant.fr](http://www.marquette-en-ostrevant.fr)



# Bienvenue à

## NAISSANCES

# État Civil

Lyam, Julien GERMAIN, né le 15 Septembre 2016 à Lambres-Lez-Douai  
Fils de Adriano, Michele GERMAIN et de Nadège RISSELIN

---

Eden, Paul, Richard FEUERSTEIN, né le 12 Octobre 2016 à Cambrai  
Fils de Erwan FEUERSTEIN et de Aurélie, Gilberte, Nicole MÉGUEUL

---

Zélie, Elisabeth MILLE MILVILLE, née le 21 Octobre 2016 à Dechy  
Fille de Geoffrey MILLE et de Sabrina MILVILLE

---

Lorenzo, Lucas, Christophe, Francis CACCIATORE, né le 29 Octobre 2016 à Dechy  
Fils de Joshua, Joseph, Gilbert CACCIATORE et de Sabrina, Sylvie HOURDÉ

---

Mila MATEZ, née le 02 Décembre 2016 à Denain  
Fille de Julien MATEZ et de Pauline, Joséphine BEFUMO

---

Naya, Lisa, Emma LENGRAND, née le 15 Décembre 2016 à Denain  
Fille de Sébastien, Alain LENGRAND et de Magalie, Anne-Marie, Paulette MORIVAL

---

Soren, Nohan BIDAULT VATBLED, né le 27 Décembre 2016 à Denain  
Fils de Geoffrey, Éric BIDAULT et de Marina VATBLED

## Nos condoléances aux familles et aux amis de

### DÉCÈS

Augusta, Jeanne LEROUX, veuve de Gaëtan, Paul, Marcel PARENT  
Décédée le 24 Septembre 2016 à Marquette-en-Ostrevant à l'EHPAD « le Champ d'Or » à l'âge de 87 ans

---

Marie Cristel DUFOUR, épouse de Alain BONNELLES  
Décédée le 09 Octobre 2016 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 56 ans

---

Simonne, Placidie POULAIN, veuve de Marcel, Jean BARBOTIN  
Décédée le 12 Octobre 2016 à Valenciennes à l'âge de 83 ans

---

Jean-Marie BOULET, époux de Myriam, Mauricette POULAIN  
Décédé le 15 Octobre 2016 à Cambrai à l'âge de 67 ans

---

Céleste, Marie, Rose GRARD, épouse de Albert MIENS  
Décédée le 17 Octobre 2016 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 89 ans

---

Zofia KACZMAREK, veuve de Aloïs HANZA  
Décédée le 19 Octobre 2016 à Marquette-en-Ostrevant à l'EHPAD « le Champ d'Or » à l'âge de 86 ans

---

René, Marcel HUTIN, veuf de Marie LADRIÈRE  
Décédé le 25 Octobre 2016 à Dechy à l'âge de 87 ans

---

Jean-Marie, Pierre LAPORTE, divorcé de Chantal, Paulette DESSORT  
Décédé le 19 Novembre 2016 à Valenciennes à l'âge de 67 ans

---

Christiane, Henriette DUFLOT, veuve de Robert, Victor LACROIX  
Décédée le 20 Novembre 2016 à Marquette-en-Ostrevant à l'EHPAD « le Champ d'Or » à l'âge de 88 ans

---

Jean-Pierre GRIVILLERS, époux de Jeannine Marie HACHE  
Décédé le 25 Novembre 2016 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 78 ans

---



# Tous nos voeux de bonheur à

## MARIAGES

Philippe DUTAILLY et Anne DEZANDRÉ  
Mariés le 15 Octobre 2016 à Marquette-en-Ostrevant

---  
Geoffrey, Thierry, Charly GRATEPANCHE et Jessica, Agnès, Marie, Julie DELVAL  
Mariés le 28 Octobre 2016 à Marquette-en-Ostrevant

---  
Bertrand KRUSZEWSKI et Chadia RABAH  
Mariés le 12 Novembre 2016 à Marquette-en-Ostrevant

---  
Patrice, Michaël, Gaëtan WAGRET et Aurore BLONDELLE  
Mariés le 10 Décembre 2016 à Marquette-en-Ostrevant

---  
Pour information, en 2016 pour la commune de Marquette-en-Ostrevant, ont été enregistrés :  
20 naissances, 12 mariages et 22 décès

# ANNONCES-INFOS

## « PERMANENCES JEUNESSE »

\*\*\*

Tous les premiers samedis de chaque mois dès Janvier 2017,  
de 10h00 à 12h00 en cyberbase.

Tu as entre 11 et 17 ans, viens y participer et être membre actif lors de nos  
réunions dont le but est de soutenir les projets portés pour les adolescents et  
développer leur accès à la mobilité.

Mélanie Lefebvre,  
Coordinatrice



### Nouveau chez Esthéticath Institut : Le Sauna Infrarouge

Cabine duo ou solo au choix  
Recommandé pour la fatigue,  
les douleurs articulaires  
et musculaires, la récupération  
des sportifs,  
la détoxification de la peau,  
etc...

La douche et le linge de  
toilette sont à disposition.

Pour toute séance, une boisson  
est offerte.



Vous retrouverez les tarifs sur : [www.estheticath.fr](http://www.estheticath.fr) ou  
au 03.61.25.54.25



## Rétablissement de l'Autorisation de Sortie du Territoire (AST) Obligatoire à partir du 15 Janvier 2017

La Loi n° 2016-731 du 3 Juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement (...) a rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire prendra la forme d'un formulaire CERFA signé par un seul titulaire de l'autorité parentale, elle devra être accompagnée d'une copie du titre d'identité de son signataire.

Il n'y aura pas de procédure d'enregistrement en Mairie ou en Préfecture. Le formulaire est disponible en ligne et accessible librement sur le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr).

Le mineur devra avoir l'original de ce document en sa possession afin d'être autorisé à quitter le territoire national (le passeport seul ne vaut pas autorisation de quitter le territoire français).

Ce dispositif est applicable à l'ensemble du territoire national, y compris en outremer. Lors de vols directs entre l'hexagone et un territoire ultramarin (sans escale sur un territoire étranger), l'autorisation de sortie du territoire ne sera pas requise. Elle sera par contre nécessaire en cas d'escale à l'étranger (y compris si le mineur n'y effectue qu'un transit sans quitter la zone internationale). Il s'applique sans préjudice des dispositions existantes permettant de contrer un éventuel départ illicite d'un mineur à l'étranger qui restent en vigueur (interdiction de sortie du territoire (IST) et opposition à la sortie du territoire (OST)).

### « Déploiement de la base DOCVERIF »

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2016, une application informatique accessible par les forces de sécurité intérieure, et leur permettant de vérifier la validité des cartes nationales d'identité et des passeports qui leur sont présentés lors des contrôles d'identité et dans le cadre de leurs missions, est opérationnelle, elle est dénommée **DOCVERIF**. Cette base de données est alimentée par les préfectures pour invalider les titres notamment suites aux déclarations de perte ou de vol.

Par conséquent, un titre déclaré perdu ou volé par son titulaire figure donc dans l'ensemble de ces fichiers comme non valide même si le titulaire retrouve son titre par la suite.

L'invalidation d'un titre est irréversible et ce document, s'il est retrouvé, doit être restitué en préfecture pour destruction car il demeure la propriété de l'État.

Cette règle, qui vise à prévenir les usurpations d'identité, est mal connue des usagers à tel point qu'un certain nombre utilisent en toute bonne foi un titre retrouvé, mais invalidé.

Lors d'un déplacement à l'étranger, ils s'exposent à être retenus par les autorités locales en cas de contrôle d'identité et à voir leurs titres saisis. Aussi, lors des contrôles d'identité, les forces de sécurité intérieure sont fondées à demander la restitution des titres perdus, volés ou invalidés par un autre motif, y compris lorsque le détenteur en est légitime puisque ces titres sont devenus définitivement inutilisables. De la même manière, les titres déclarés perdus ou volés ayant été retrouvés sur la voie publique ne doivent pas être restitués aux usagers qui en ont déclaré la perte ou le vol mais retournés en Préfecture du Nord.

### INFO BUREAU DE POSTE



La levée du courrier se fait à 10h45 et vos recommandés doivent être envoyés avant 11h00, à défaut, ils ne partiront que le lendemain.

### Ne jeter plus vos mégots par terre

Derrière ce geste apparemment anodin que tous les fumeurs ont au moins fait une fois dans leur vie, se cache un véritable problème environnemental. Où que vous soyez, il y a fort à parier que dans un rayon de 10 mètres autour de vous au moins un mégot de cigarette jonche le sol.

Les mégots sont un véritable fléau pour la nature et compliquent le traitement de l'eau.

L'article R632-1 du Code pénal réprime par une amende de 35€00 le « fait de déposer, d'abandonner, de jeter, etc... dans un lieu privé ou public, des ordures, déchets, mégots, etc... ». Cette loi s'applique également à tout ce que vous pourriez jeter : mouchoirs, canettes, emballage quelconque.

Dans les règles de savoir vivre ensemble, il y a : on laisse zéro déchets derrière soi, que ce soit dans la rue, dans la nature, au bord d'une rivière, un fleuve, la mer, etc... chaque pollueur, fumeur ou non doit emmener ses ordures et les jeter dans les bacs appropriés. Notre environnement n'est pas une poubelle, merci de le respecter !!!





# A vos Agendas !!!

Samedi 11 Février 2017 : Repas organisé par  
Dance Compagny Salle Jean Lefebvre

Dimanche 26 Février 2017 : Repas organisé par  
la Roue Marquettonne Salle Jean Lefebvre

Samedi 04 Mars 2017 : Soirée dansante  
organisée par l'association DANSA'2  
Salle Jean Lefebvre

Dimanche 05 Mars 2017 : Cérémonie des Noces  
d'Or, de Diamant et de Palissandre organisée par  
la Municipalité Salle du Foyer Rural

Dimanche 19 Mars 2017 : Puces des Couturières  
organisées par « l'Atelier des Petits Points »  
Salle des Sports

Dimanche 26 Mars 2017 : Tournoi organisé  
par le Badminton Loisirs  
Salle des Sports

## CALENDRIER ÉLECTORAL

- **Élections Présidentielles**

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le Dimanche 23 Avril 2017 et le second tour le Dimanche 7 Mai 2017.

- **Élections Législatives**

Les élections législatives sont prévues les Dimanches 11 et 18 Juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Pour tous ces scrutins, le bureau de vote se tiendra à l'école maternelle de 8h00 à 18h00.

## LA FIBRE OPTIQUE

Qu'est-ce que s'est ? Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de lumière et sert dans la transmission de données et de lumière. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et peut servir de support à un réseau « large bande » par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

Pour quand ? Sur le territoire de la Porte du Hainaut, le déploiement de la fibre optique se fera entre 2017 et 2022 et plus précisément en 2019 pour ce qui concerne Marquette-en-Ostrevant.